

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 mai 2021 à 18 heures sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame PETIOT qui est absente, donne pouvoir à Monsieur DESCOURAUX. Monsieur MOREAU est absent

Madame LONGEAU est désignée secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 13/04/2021, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 26/05/2021 et les informations données sont les suivantes.

ATTRIBUTION MAITRISE D'ŒUVRE MAISON DE SANTE

Suite à l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation d'un logement en maison de santé, 4 bureaux d'étude ont fait une proposition.

Les offres ont été ouvertes par la commission d'ouverture des plis le 19/05/2021.

Pour rappel, les critères étaient : 70 points pour le prix et 30 points pour les références. Les 4 cabinets ont la note maximale pour les références. L'ordre est donc déterminé par le prix.

La proposition la mieux disant est celle de ARC A3 dont les honoraires sont à 16.333,34 € HT soit 19.600,01 € TTC.

Le conseil entérine la décision de la commission d'appel d'offres.

Une réunion sera prochainement fixée avec le candidat retenu et la commission des travaux.

NUMEROTAGE DE PARCELLES

Les différents bâtiments (habitations) qui sont situés sur les parcelles de M. de Fougères n'ont actuellement aucune adresse distincte alors qu'elles ont des numéros parcellaires différents. Il demande au conseil, pour faciliter leur repérage (courriers, services d'urgences ...) de les dénommer avec un numéro et une adresse.

Il est proposé : 1 La Porte (parcelle 175 – habitation), 3 La Porte – le chenil (parcelle 175 – bâtiments agricoles), 1 Fougères – Le Bien Aller (parcelle 181) et 2 Fougères – Le Château (parcelle 180).

Accord du conseil.

DEVIS

Monsieur le maire rappelle qu'au moment du vote du budget, il avait été prévu le remplacement de l'issue de secours au gymnase. Un devis a été demandé à l'entreprise Lacaud. Proposition : 6.162 € TTC – accord du conseil

Par contre n'avait pas été budgétisé, la mise en peinture de fenêtres de désembuage qui devient nécessaire. Un devis a été demandé à l'entreprise Moreau. Proposition 5.730 € - accord du conseil.

Il est donc nécessaire de prévoir une DM car la somme inscrite au budget ne permet pas de régler la facture.

Il est acté la DM suivante :

Dépenses imprévues : - 5.000 €

article 615221 : + 5.000 €

ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN : ORGANISATION

Les élections départementales et régionales étant le même jour et pouvant mutualiser le matériel et les assesseurs, il est décidé de les organiser à la salle des fêtes.

Par contre, pour limiter le croisement des électeurs, l'entrée se fera par la rue Sully et la sortie par la rue de la Gayetterie.

INFOS ET DEMANDES

- Une enquête publique se déroulera du 09/06 au 13/07 suite à la demande de la SAS Greenberry d'implanter une centrale photovoltaïque au lieu-dit « La Martinerie » sur les communes de Déols et Diors et du lieu-dit « Le Guignier » sur notre commune.
- AG du basket : 18/06 à 19H. gymnase
AG du foot : 13/06 à 10H. stade « Bernard de Fougères »
AG du Chineur : 28/05 à 19H. salle La Fontaine
- L'APE sollicite la municipalité pour une aide financière pour une sortie extrascolaire des enfants de l'école. En effet, ils souhaitent emmener tous les enfants à la Haute-touche. L'aide demandée est à hauteur de la facture pour le voyage d'un aller-retour avec un bus. Accord du conseil
- Monsieur PASCAUD a été sollicité par le pays pour faire de l'éco-pâturage. L'idée est de mettre des moutons dans les noues une fois dans l'année pour remplacer le broyage fait par les agents
D'après les infos connues, une entreprise de Saint-Amand est spécialisée dans cette activité.
Avant de prendre une décision, le coût de la prestation et les conditions vont être demandés.
- Les jeux pour les enfants, installés rue de la Gayetterie sont très fréquentés et l'accès avec les poussettes parfois difficile.
Décision : installation d'un cheminement en gravillonnage.
Afin de faire ralentir les véhicules à l'approche des jeux, un panneau annonçant l'aire de jeux va être implanté. De plus, il est prévu la création d'un plateau surélevé lorsque la couche de roulement sera refaite.
- Une problématique est également évoquée sur le stationnement rue George Sand.
La commission des travaux est convoquée le 03/06 pour discuter de ce dernier point.

La séance est levée à 19H.15